

Conseils pour mettre fin au désordre numérique

Notre tendance à accumuler des objets ne concerne pas seulement notre intérieur ou notre bureau, mais aussi nos dispositifs numériques. Or il faut savoir que tous les éléments inutiles empiètent de manière significative sur les performances et l'espace de stockage de vos appareils, sans parler des risques qu'ils présentent pour la sécurité. Voici donc quelques conseils, faciles à suivre, pour mettre fin à votre désordre numérique.

Pour faire le ménage dans votre vie numérique :

- mettez de l'ordre dans vos dispositifs et débarrassez-vous de toutes les choses inutiles. Pour cela, éliminez les applis et les éléments dont vous n'avez plus besoin et mettez à jour votre système, vos programmes et vos applications grâce aux mises à jour logicielles.
- améliorez votre sécurité numérique : utilisez des [mots de passe sûrs \(https://www.ebas.ch/fr/4-protéger-les-acces-internet/\)](https://www.ebas.ch/fr/4-protéger-les-acces-internet/) et protégez vos connexions et vos appareils contre les intrusions extérieures.
- contrôlez la sécurité de vos comptes ainsi que vos options de sécurité.

Mettre de l'ordre dans vos dispositifs

Un nombre considérable d'applications, de documents, de photos et autres objets numériques s'accumulent au fil du temps sur nos dispositifs, tels que les ordinateurs fixes ou portables, les tablettes, mais aussi dans les espaces de stockage en ligne tels que Dropbox, iCloud, OneDrive ou Google Drive. Or l'accumulation d'éléments inutiles empiète sur l'espace de stockage disponible sur nos appareils, complique nos recherches et nous expose aux attaques. D'où l'intérêt de faire régulièrement le ménage.

Voici comment mettre de l'ordre dans vos dispositifs :

- supprimez les applis ou désinstallez les logiciels que vous n'utilisez plus. Profitez-en pour vérifier les autorisations des applications et limitez-les au maximum.
- supprimez les vieilles photos, les vieux fichiers et autres [données \(https://www.ebas.ch/fr/effacement-securise-des-donnees/\)](https://www.ebas.ch/fr/effacement-securise-des-donnees/) dont vous n'avez plus besoin.
- assurez-vous que tous vos dispositifs sont parfaitement à jour et effectuez les [mises à jour logicielles \(https://www.ebas.ch/fr/3-prevenir-avec-les-mises-a-jour-logicielles/\)](https://www.ebas.ch/fr/3-prevenir-avec-les-mises-a-jour-logicielles/).
- procédez à une [sauvegarde \(https://www.ebas.ch/fr/1-sauvegarder-les-donnees/\)](https://www.ebas.ch/fr/1-sauvegarder-les-donnees/) de vos données. Vous pouvez pour cela utiliser un disque dur externe par exemple.
- supprimez les [historiques de navigation \(https://www.ebas.ch/fr/effacer-lhistorique-de-navigation/\)](https://www.ebas.ch/fr/effacer-lhistorique-de-navigation/) de tous les navigateurs utilisés. Éliminez les marque-pages dont vous n'avez plus besoin.
- mettez de l'ordre dans vos archives numériques : ordonnez vos documents dans une arborescence de dossiers adaptée et faites le ménage sur l'écran d'accueil de votre ordinateur.

- nettoyez votre boîte de messagerie électronique : supprimez les mails que vous avez lus et désinscrivez-vous des newsletters que vous n'avez plus envie de recevoir.
- supprimez les comptes d'utilisateur et les profils dont vous n'avez plus besoin.

Améliorez votre sécurité

Protégez vos accès en ligne (<https://www.ebas.ch/fr/4-protoger-les-acces-internet/>) et vos dispositifs contre les intrusions extérieures. Pour ce faire, utilisez des mots de passe sûrs, complexes et toujours différents. Un gestionnaire de mots de passe vous permet justement de stocker tous vos mots de passe en toute sécurité.

- Vérifiez la sécurité de vos mots de passe (<https://www.ebas.ch/fr/4-protoger-les-acces-internet/>) : sont-ils suffisamment forts (avec un minimum de 12 caractères, dont des chiffres, des majuscules, des minuscules et des caractères spéciaux) ? Si ce n'est pas le cas, définissez de nouveaux mots de passe forts pour sécuriser vos connexions.
- Utilisez-vous un mot de passe différent pour tous vos services en ligne ? Un gestionnaire de mots de passe (<https://www.ebas.ch/fr/4-protoger-les-acces-internet/>) peut s'avérer utile pour la gestion de vos mots de passe.
- Vos dispositifs sont-ils protégés contre des accès non autorisés ? Assurez-vous que l'accès à tous vos appareils est protégé par un mot de passe, un code, une reconnaissance faciale ou une empreinte digitale.
- Contrôlez également la sécurité de vos comptes : utilisez une procédure d'authentification (https://www.ebas.ch/fr/recherche/?fwp_categories=procedures-dauthentification) actuelle et optez, si possible, pour une authentification à deux facteurs.
- Contrôlez les options de confidentialité de vos profils sur les réseaux sociaux. Pour vous aider, vous pouvez consulter les instructions que nous avons rédigées pour Facebook (<https://www.ebas.ch/fr/parametres-facebook/>), Twitter (<https://www.ebas.ch/fr/parametres-twitter/>), Instagram (<https://www.ebas.ch/fr/parametres-instagram/>) et LinkedIn (<https://www.ebas.ch/fr/parametres-linkedin/>).
- Vérifiez si vos identifiants de connexion sont concernés par une fuite de données : Have I Been Pwned (<https://www.ebas.ch/fr/have-i-been-pwned/>).